

## Annexe 1 : Les tarifs

Tarifs en vigueur pour les entreprises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

PRESTATION	PRIX
Droit d'accès	40 € pour 12 mois
Gravats inertes recyclables*	10 €/m <sup>3</sup> ou 6,50 €/T
Déchets inertes non recyclables**	20 €/m <sup>3</sup> ou 13 €/T

\* : Le tarif est appliqué pour tout dépôt dans la zone recyclable pour les déchets suivants : béton et pierre en mélange, terre cuite, terre et ardoises. Les ardoises sont uniquement triées sur l'ISDI d'Audressein.

\*\* : Le tarif est appliqué pour tout dépôt hors zone de recyclage.